

Résolution sur la pandémie de COVID-19 en Amérique latine

2021/2645(RSP) - 29/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 597 voix pour, 51 contre et 43 abstentions, une résolution sur la pandémie de COVID-19 en Amérique latine.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

La COVID-19 touche de manière disproportionnée les pays en développement et les pays à revenu faible ou intermédiaire, ainsi que les groupes en situation de vulnérabilité, notamment les femmes et les filles, les personnes âgées, les minorités et les communautés autochtones.

Dans certains pays d'Amérique latine, comme dans de nombreuses régions du monde, la pandémie a également été utilisée comme prétexte à la répression, limitant de manière disproportionnée l'opposition politique et les rassemblements et activités de la société civile.

Le Parlement a réitéré sa profonde inquiétude quant à l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 sur les continents européen et latino-américain et exprimé sa solidarité envers toutes les victimes et leurs familles, ainsi qu'envers tous ceux qui sont touchés par les crises sanitaires, économiques et sociales.

Il a appelé les gouvernements des deux régions, les institutions de l'UE et les organismes d'intégration latino-américains à renforcer la coopération birégionale et à améliorer les capacités de préparation et de réponse, le revenu de protection, l'accès aux soins de santé de base et la gestion efficace des plans de vaccination généralisée.

L'UE et ses États membres devraient coopérer avec les autorités des pays d'Amérique latine dans le besoin et déployer le mécanisme de protection civile de l'UE et d'autres financements de solidarité conformément au cadre financier pluriannuel 2021-2027 afin de faire face à la pandémie.

Le libre accès aux vaccins devrait être garanti à l'ensemble de la population sans délai excessif. À cet égard, le Parlement a invité la communauté internationale à redoubler d'efforts pour renforcer la capacité de distribution de l'initiative COVAX, qui vise à garantir un accès juste et équitable à des vaccins sûrs et efficaces dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La Commission, la Banque européenne d'investissement et les États membres de l'UE se sont engagés à verser plus de 2,2 milliards d'euros au mécanisme COVAX.

Enfin, le Parlement a invité la Commission et le SEAE à prévoir un engagement spécifique en matière de transfert de connaissances et d'action et de planification de la réponse aux crises, en s'appuyant sur les propositions législatives actuelles de l'UE telles que le règlement sur les menaces transfrontalières sur la santé, afin d'aider les pays d'Amérique latine à être mieux préparés en cas de futures pandémies.